

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC DE CEZE CEVENNES (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20003512900010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SAINT AMBROIX

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : CC DE CEZE CEVENNES (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	25

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CC DE CEZE CEVENNES CC DE CEZE CEVENNES	BP 2019
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 243 749,00	10 809 050,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 434 699,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		11 243 749,00	11 243 749,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 717 835,00	745 100,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	313 391,00	327 457,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 603 392,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 031 226,00	2 675 949,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		13 274 975,00	13 919 698,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 373 415,00	0,00	2 766 666,00	2 766 666,00	2 766 666,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 784 080,00	0,00	1 943 053,00	1 943 053,00	1 943 053,00
014	Atténuations de produits	2 539 674,00	0,00	2 547 443,00	2 547 443,00	2 547 443,00
65	Autres charges de gestion courante	3 284 905,00	0,00	3 256 280,00	3 256 280,00	3 256 280,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 982 074,00	0,00	10 513 442,00	10 513 442,00	10 513 442,00
66	Charges financières	99 600,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
67	Charges exceptionnelles	429 177,00	0,00	430 182,00	430 182,00	430 182,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 510 851,00	0,00	11 026 624,00	11 026 624,00	11 026 624,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	223 600,00		217 125,00	217 125,00	217 125,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		223 600,00		217 125,00	217 125,00	217 125,00
TOTAL		10 734 451,00	0,00	11 243 749,00	11 243 749,00	11 243 749,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 243 749,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	47 800,00	0,00	37 650,00	37 650,00	37 650,00
70	Produits services, domaine et ventes div	529 980,00	0,00	642 416,00	642 416,00	642 416,00
73	Impôts et taxes	7 722 014,00	0,00	7 962 162,00	7 962 162,00	7 962 162,00
74	Dotations et participations	2 035 013,00	0,00	2 104 017,00	2 104 017,00	2 104 017,00
75	Autres produits de gestion courante	12 610,00	0,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00
Total des recettes de gestion courante		10 347 417,00	0,00	10 751 045,00	10 751 045,00	10 751 045,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 800,00	0,00	21 904,00	21 904,00	21 904,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 352 217,00	0,00	10 772 949,00	10 772 949,00	10 772 949,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	28 233,00		36 101,00	36 101,00	36 101,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		28 233,00		36 101,00	36 101,00	36 101,00
TOTAL		10 380 450,00	0,00	10 809 050,00	10 809 050,00	10 809 050,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	434 699,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 243 749,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	181 024,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 310,00	2 928,00	88 000,00	88 000,00	90 928,00
204	Subventions d'équipement versées	33 478,00	1 478,00	60 000,00	60 000,00	61 478,00
21	Immobilisations corporelles	200 401,00	14 361,00	50 110,00	50 110,00	64 471,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 651 197,00	293 624,00	328 184,00	328 184,00	621 808,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 916 386,00	312 391,00	526 294,00	526 294,00	838 685,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 740,00	0,00	7 140,00	7 140,00	7 140,00
16	Emprunts et dettes assimilées	981 100,00	0,00	968 500,00	968 500,00	968 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	7 400,00	1 000,00	6 300,00	6 300,00	7 300,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	999 240,00	1 000,00	981 940,00	981 940,00	982 940,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 915 626,00	313 391,00	1 508 234,00	1 508 234,00	1 821 625,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	28 233,00		36 101,00	36 101,00	36 101,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		173 500,00	173 500,00	173 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	28 233,00		209 601,00	209 601,00	209 601,00
	TOTAL	2 943 859,00	313 391,00	1 717 835,00	1 717 835,00	2 031 226,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 031 226,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	623 405,00	318 489,00	238 813,00	238 813,00	557 302,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	810 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 433 405,00	318 489,00	238 813,00	238 813,00	557 302,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	166 705,00	8 968,00	115 662,00	115 662,00	124 630,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	366 705,00	8 968,00	115 662,00	115 662,00	124 630,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 800 110,00	327 457,00	354 475,00	354 475,00	681 932,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	223 600,00		217 125,00	217 125,00	217 125,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		173 500,00	173 500,00	173 500,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		223 600,00		390 625,00	390 625,00	390 625,00
TOTAL		2 023 710,00	327 457,00	745 100,00	745 100,00	1 072 557,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 603 392,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 675 949,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	181 024,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 766 666,00		2 766 666,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 943 053,00		1 943 053,00
014	Atténuations de produits	2 547 443,00		2 547 443,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 256 280,00		3 256 280,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	83 000,00	0,00	83 000,00
67	Charges exceptionnelles	430 182,00	0,00	430 182,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	217 125,00	217 125,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		11 026 624,00	217 125,00	11 243 749,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 243 749,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 140,00	209 601,00	216 741,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	968 500,00	0,00	968 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	90 928,00	0,00	90 928,00
204	Subventions d'équipement versées	61 478,00	0,00	61 478,00
21	Immobilisations corporelles (6)	64 471,00	0,00	64 471,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	621 808,00	0,00	621 808,00
26	Participations et créances rattachées	7 300,00	0,00	7 300,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 821 625,00	209 601,00	2 031 226,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 031 226,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 650,00		37 650,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	642 416,00		642 416,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 962 162,00		7 962 162,00
74	Dotations et participations	2 104 017,00		2 104 017,00
75	Autres produits de gestion courante	4 800,00	0,00	4 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 904,00	36 101,00	58 005,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	10 772 949,00	36 101,00	10 809 050,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	434 699,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 243 749,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	124 630,00	0,00	124 630,00
13	Subventions d'investissement	557 302,00	173 500,00	730 802,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		217 125,00	217 125,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	681 932,00	390 625,00	1 072 557,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 603 392,00
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 675 949,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 373 415,00	2 766 666,00	2 766 666,00
6023	Alimentation	0,00	500,00	500,00
60611	Eau et assainissement	650,00	3 080,00	3 080,00
60612	Energie - Electricité	14 700,00	13 300,00	13 300,00
60622	Carburants	27 000,00	35 200,00	35 200,00
60623	Alimentation	1 700,00	2 500,00	2 500,00
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	3 500,00	3 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	43 220,00	62 502,00	62 502,00
60636	Vêtements de travail	6 000,00	6 800,00	6 800,00
6064	Fournitures administratives	12 800,00	12 730,00	12 730,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	20 420,00	20 500,00	20 500,00
611	Contrats de prestations de services	1 582 245,00	1 883 523,00	1 883 523,00
6132	Locations immobilières	17 887,00	24 487,00	24 487,00
6135	Locations mobilières	45 000,00	52 700,00	52 700,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	24 860,00	13 500,00	13 500,00
61551	Entretien matériel roulant	33 600,00	45 000,00	45 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 300,00	2 800,00	2 800,00
6156	Maintenance	58 100,00	56 293,00	56 293,00
6161	Multirisques	36 000,00	33 000,00	33 000,00
6168	Autres primes d'assurance	3 600,00	4 200,00	4 200,00
617	Etudes et recherches	116 250,00	155 894,00	155 894,00
6182	Documentation générale et technique	7 300,00	10 930,00	10 930,00
6184	Versements à des organismes de formation	13 200,00	17 200,00	17 200,00
6188	Autres frais divers	21 500,00	15 150,00	15 150,00
6226	Honoraires	24 200,00	11 000,00	11 000,00
6228	Divers	88 550,00	96 300,00	96 300,00
6231	Annonces et insertions	6 200,00	7 200,00	7 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 300,00	11 400,00	11 400,00
6237	Publications	21 650,00	32 407,00	32 407,00
6238	Divers	11 700,00	11 000,00	11 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	10 320,00	10 360,00	10 360,00
6261	Frais d'affranchissement	10 500,00	5 500,00	5 500,00
6262	Frais de télécommunications	16 350,00	14 300,00	14 300,00
627	Services bancaires et assimilés	120,00	221,00	221,00
6288	Autres services extérieurs	2 623,00	2 429,00	2 429,00
63512	Taxes foncières	11 270,00	11 450,00	11 450,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	60 000,00	70 653,00	70 653,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 000,00	3 157,00	3 157,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 784 080,00	1 943 053,00	1 943 053,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	206 500,00	220 383,00	220 383,00
6218	Autre personnel extérieur	55 000,00	73 000,00	73 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 650,00	5 000,00	5 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 485,00	16 000,00	16 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	650 360,00	718 500,00	718 500,00
64118	Autres indemnités titulaires	5 900,00	12 160,00	12 160,00
64131	Rémunérations non tit.	305 418,00	334 700,00	334 700,00
64138	Autres indemnités non tit.	2 100,00	3 530,00	3 530,00
64168	Autres emplois d'insertion	107 000,00	92 400,00	92 400,00
6417	Rémunérations des apprentis	16 000,00	17 000,00	17 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	186 542,00	200 750,00	200 750,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	161 350,00	168 900,00	168 900,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 890,00	18 200,00	18 200,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	32 050,00	41 500,00	41 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 520,00	1 500,00	1 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	430,00	430,00	430,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	12 900,00	12 900,00	12 900,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	985,00	6 200,00	6 200,00
014	Atténuations de produits	2 539 674,00	2 547 443,00	2 547 443,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	0,00	170,00	170,00
739211	Attributions de compensation	1 231 112,00	1 238 711,00	1 238 711,00
739221	FNGIR	1 108 562,00	1 108 562,00	1 108 562,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	200 000,00	200 000,00	200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 284 905,00	3 256 280,00	3 256 280,00
6531	Indemnités	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 400,00	4 400,00	4 400,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6535	Formation	3 000,00	4 100,00	4 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 300,00	8 000,00	8 000,00
6542	Créances éteintes	5 100,00	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	603 871,00	632 492,00	632 492,00
65548	Autres contributions	1 365 457,00	1 354 023,00	1 354 023,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	154 450,00	144 408,00	144 408,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	9 150,00	6 000,00	6 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	918 177,00	884 857,00	884 857,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		9 982 074,00	10 513 442,00	10 513 442,00
66	Charges financières (b)	99 600,00	83 000,00	83 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	88 100,00	80 200,00	80 200,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 500,00	-1 200,00	-1 200,00
6618	Intérêts des autres dettes	10 000,00	2 000,00	2 000,00
6688	Autres	3 000,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	429 177,00	430 182,00	430 182,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 500,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	423 677,00	427 182,00	427 182,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		10 510 851,00	11 026 624,00	11 026 624,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	223 600,00	217 125,00	217 125,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	223 600,00	217 125,00	217 125,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		223 600,00	217 125,00	217 125,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		223 600,00	217 125,00	217 125,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 734 451,00	11 243 749,00	11 243 749,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 243 749,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	17 084,75
Montant des ICNE de l'exercice N-1	17 880,67
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	47 800,00	37 650,00	37 650,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	47 800,00	37 650,00	37 650,00
70	Produits services, domaine et ventes div	529 980,00	642 416,00	642 416,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	311 830,00	406 564,00	406 564,00
7062	Redevances services à caractère culturel	71 500,00	71 500,00	71 500,00
7078	Autres marchandises	36 000,00	52 902,00	52 902,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	3 000,00	4 000,00	4 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	100 000,00	106 000,00	106 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	750,00	750,00	750,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	6 900,00	700,00	700,00
73	Impôts et taxes	7 722 014,00	7 962 162,00	7 962 162,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 744 986,00	3 717 984,00	3 717 984,00
73112	Cotisation sur la VAE	331 190,00	306 242,00	306 242,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	157 623,00	169 230,00	169 230,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	129 483,00	128 620,00	128 620,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	25 000,00	43 367,00	43 367,00
73211	Attribution de compensation	180 873,00	180 666,00	180 666,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	200 000,00	220 000,00	220 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 692 859,00	2 927 053,00	2 927 053,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7362	Taxes de séjour	200 000,00	209 000,00	209 000,00
74	Dotations et participations	2 035 013,00	2 104 017,00	2 104 017,00
7411	Dotation forfaitaire	527 215,00	573 114,00	573 114,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	351 766,00	343 571,00	343 571,00
74718	Autres participations Etat	344 887,00	360 243,00	360 243,00
7472	Participat° Régions	32 500,00	14 000,00	14 000,00
7473	Participat° Départements	136 450,00	114 707,00	114 707,00
74741	Participat° Communes du GFP	25 195,00	9 175,00	9 175,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	3 000,00	3 000,00
7476	Participat° C.C.A.S. et CDE	8 000,00	6 700,00	6 700,00
7478	Participat° Autres organismes	161 000,00	225 438,00	225 438,00
748311	Compens. pertes bases imposition CET	42 000,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	59 000,00	55 000,00	55 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	12 000,00	44 638,00	44 638,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 000,00	521,00	521,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	334 000,00	353 910,00	353 910,00
75	Autres produits de gestion courante	12 610,00	4 800,00	4 800,00
752	Revenus des immeubles	7 058,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 552,00	4 800,00	4 800,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		10 347 417,00	10 751 045,00	10 751 045,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 800,00	21 904,00	21 904,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 800,00	1 500,00	1 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	20 404,00	20 404,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		10 352 217,00	10 772 949,00	10 772 949,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	28 233,00	36 101,00	36 101,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	28 233,00	36 101,00	36 101,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		28 233,00	36 101,00	36 101,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 380 450,00	10 809 050,00	10 809 050,00

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			434 699,00
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			11 243 749,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	31 310,00	88 000,00	88 000,00
2031	Frais d'études	26 310,00	83 000,00	83 000,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	33 478,00	60 000,00	60 000,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	21 478,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	12 000,00	60 000,00	60 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	200 401,00	50 110,00	50 110,00
21318	Autres bâtiments publics	3 209,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	34 092,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 500,00	12 210,00	12 210,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	2 200,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	8 500,00	5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	96 000,00	9 900,00	9 900,00
2183	Matériel de bureau et informatique	11 800,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	12 700,00	12 000,00	12 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 400,00	11 000,00	11 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 651 197,00	328 184,00	328 184,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	117 100,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 436 094,00	21 000,00	21 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	98 003,00	307 184,00	307 184,00
Total des dépenses d'équipement		1 916 386,00	526 294,00	526 294,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 740,00	7 140,00	7 140,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 740,00	7 140,00	7 140,00
16	Emprunts et dettes assimilées	981 100,00	968 500,00	968 500,00
1641	Emprunts en euros	952 500,00	938 900,00	938 900,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	28 000,00	29 000,00	29 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	600,00	600,00	600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	7 400,00	6 300,00	6 300,00
261	Titres de participation	7 400,00	6 300,00	6 300,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		999 240,00	981 940,00	981 940,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 915 626,00	1 508 234,00	1 508 234,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	28 233,00	36 101,00	36 101,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	28 233,00	36 101,00	36 101,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 883,00	4 711,00	4 711,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	12 185,00	11 010,00	11 010,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	556,00	557,00	557,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres grouppts	845,00	422,00	422,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	9 950,00	9 950,00	9 950,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 814,00	9 451,00	9 451,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	173 500,00	173 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	22 000,00	22 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	151 500,00	151 500,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		28 233,00	209 601,00	209 601,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 943 859,00	1 717 835,00	1 717 835,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	313 391,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 031 226,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	623 405,00	238 813,00	238 813,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	12 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	95 192,00	31 747,00	31 747,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	121 366,00	121 366,00
1323	Subv. non transf. Départements	270 849,00	85 700,00	85 700,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	1 610,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	243 754,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	810 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	800 000,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	10 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 433 405,00	238 813,00	238 813,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	166 705,00	115 662,00	115 662,00
10222	FCTVA	166 705,00	115 662,00	115 662,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		366 705,00	115 662,00	115 662,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 800 110,00	354 475,00	354 475,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	223 600,00	217 125,00	217 125,00
28031	Frais d'études	12 470,00	21 847,00	21 847,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	15 440,00	16 777,00	16 777,00
28041632	ADM : Bâtiments, installations	7 250,00	7 250,00	7 250,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	453,00	453,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	18 970,00	18 969,00	18 969,00
28051	Concessions et droits similaires	5 185,00	4 552,00	4 552,00
28128	Autres aménagements de terrains	9 700,00	9 695,00	9 695,00
281318	Autres bâtiments publics	310,00	311,00	311,00
28132	Immeubles de rapport	40 830,00	23 811,00	23 811,00
28135	Installations générales, agencements, ..	26 000,00	19 924,00	19 924,00
28138	Autres constructions	1 880,00	1 878,00	1 878,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 200,00	1 196,00	1 196,00
281571	Matériel roulant	1 600,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	28 130,00	28 719,00	28 719,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 140,00	7 291,00	7 291,00
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	11 110,00	11 107,00	11 107,00
28181	Installations générales, aménagt divers	760,00	761,00	761,00
28182	Matériel de transport	6 545,00	20 503,00	20 503,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 495,00	5 372,00	5 372,00
28188	Autres immo. corporelles	12 585,00	15 709,00	15 709,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		223 600,00	217 125,00	217 125,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	173 500,00	173 500,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	22 000,00	22 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	151 500,00	151 500,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		223 600,00	390 625,00	390 625,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 023 710,00	745 100,00	745 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	327 457,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 603 392,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 675 949,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .